| Informations de base | |
|---|---|
| **2000/2609(RSP)**<br>RSP - Résolutions d'actualité | Procédure terminée |
| Résolution sur la position de l'Union européenne lors de la Conférence mondiale contre le racisme et situation actuelle dans l'Union<br>**Subject**<br>7.30.08 Lutte contre le racisme et la xénophobie | |

| Evénements clés | | | |
|---|---|---|---|
| Date | Evénement | Référence | Résumé |
| 21/09/2000 | Décision du Parlement | T5-0405/2000 | Résumé |
| 21/09/2000 | Débat en plénière | | |
| 21/09/2000 | Fin de la procédure au Parlement | | |
| 17/05/2001 | Publication de l'acte final au Journal officiel | | |

| Informations techniques | |
|---|---|
| **Référence de la procédure** | 2000/2609(RSP) |
| **Type de procédure** | RSP - Résolutions d'actualité |
| **Sous-type de procédure** | Débat ou résolution sur question orale/interpellation |
| **Base juridique** | Règlement du Parlement EP 142-p5 |
| **État de la procédure** | Procédure terminée |

| Portail de documentation | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Parlement Européen** | | | | |
| Type de document | Commission | Référence | Date | Résumé |
| Question orale/interpellation du Parlement | | B5-0534/2000 | 21/09/2000 | |
| Question orale/interpellation du Parlement | | B5-0536/2000 | 21/09/2000 | |
| Question orale/interpellation du Parlement | | B5-0537/2000 | 21/09/2000 | |
| Proposition de résolution | | B5-0766/2000 | 21/09/2000 | |
| Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité | | T5-0405/2000<br>JO C 146 17.05.2001, p. 0021-0110 | 21/09/2000 | Résumé |

# Résolution sur la position de l'Union européenne lors de la Conférence mondiale contre le racisme et situation actuelle dans l'Union

2000/2609(RSP) - 21/09/2000 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté par 202 voix contre 173 et 19 abstentions la proposition de résolution déposée par Mme Sarah LUDFORD (ELDR, UK) sur la position que l'Union européenne devra adopter lors de la conférence mondiale contre le racisme de 2001. Dans sa résolution, le Parlement européen demande au Conseil de l'Union européenne d'étendre ses objectifs de manière à agir contre les partis politiques dont le programme raciste met en danger les principes de non-discrimination. Le Parlement a exprimé l'espoir que les États membres de l'Union européenne agissent en commun et insiste sur le fait que la discrimination raciale est l'une des plus sérieuses violations des droits de l'homme. Le Parlement souhaite voir exclus des Nations Unies les États qui continuent à autoriser les discriminations raciales sur une grande échelle. Il demande également que des recherches plus poussées soient organisées sur la nature et les causes du racisme et de la xénophobie. Il souhaite que les États membres incorporent dans les programmes scolaires des cours sur les dangers du racisme, de la xénophobie, l'intolérance et l'antisémitisme et qu'ils combattent l'exclusion économique, sociale et culturelle dont souffrent les groupes les plus vulnérables. Le Parlement demande au Conseil d'adopter la directive contre le racisme dans l'emploi et les mesures d'accompagnement ainsi que d'engager une coopération policière pour combattre le racisme. L'un des moyens possibles est l'utilisation des nouvelles technologies d'information, tel qu'Internet. D'autant que ces technologies sont également utilisées par les groupes extrémistes et néonazis pour persécuter leurs adversaires en incitant à la violence raciale. Combattre le racisme et la xénophobie devraient également faire partie des relations envers les États tiers et être mentionné dans le cadre des négociations avec les futurs États membres. Il apporte enfin son soutien à l'organisation par le Conseil de l'Europe d'une conférence contre le racisme qui s'intitule "tous différents, tous égaux" et destinée à préparer la conférence mondiale contre le racisme qui aura lieu en 2001.